



# Contre la privatisation de La Poste Pour un Service public postal moderne et rénové Le 22 novembre : amplifions la mobilisation

Dans le prolongement de la puissante journée de grèves et de manifestations contre la privatisation de La Poste le 23 septembre, les Fédérations CGT, SUD, CFDT, FO et CFTC se sont à nouveau réunies le 6 octobre et ont décidé d'appeler ensemble postiers, usagers à une nouvelle journée nationale d'actions unitaires le samedi 22 novembre 2008 pour amplifier et élargir la mobilisation (voir encadré)

## Gagner, c'est possible

Le rapport de forces créé est historique comme en témoigne le succès de l'action des postiers le 23 septembre avec près de 40 % de grévistes, le rassemblement des organisations syndicales, des partis politiques et associations, les 61 % de citoyens qui se prononcent contre la privatisation de La Poste, l'opposition affichée par de nombreux élus, les plus de 250.000 signatures de la pétition de la CGT, les multitudes d'initiatives prises nationales et localement.

Le gouvernement et le président de La Poste, prudents sur ce dossier sensible, sont en difficulté. Les conclusions de la Commission gouvernementale sont reportées au 15 décembre 2008.

**Oui il est possible de gagner et de contraindre le gouvernement à renoncer à toute forme de privatisation de La Poste et d'engager un vrai débat public national.**

La crise actuelle est bien celle du système capitaliste. Les fondements mêmes sont remis en cause. Les Etats mobilisent des centaines de milliards d'euros pour éponger les pertes des banques voire les étatiser. Ils posent par là même la nécessité de réponses nouvelles face à la crise, favorisant une croissance fondée sur le progrès social.

**Le gouvernement serait capable de trouver 360 Milliards pour les banques mais pas 3,5 Milliards pour le service public postal ?**

Vouloir privatiser le bien commun essentiel qu'est La Poste est un non sens économique et social. Si la banque postale est aujourd'hui épargnée par les ravages de la crise financière, elle le doit à son statut particulier à La Poste. Tout appelle au contraire à améliorer et développer les missions de service public de La Poste et créer les conditions d'un pôle financier public susceptible de protéger l'épargne populaire et d'intervenir efficacement en faveur du développement économique et industriel.

Oui il y a besoin de financements pour cet objectif !

Déjà l'Etat devrait payer ses dettes à La Poste à savoir les 800 millions à 1 milliard d'euros par an au titre du service universel : "présence postale sur tout le territoire, accessibilité bancaire, distribution 6 jours sur 7 et aide à la presse".

Cela passe aussi par le remboursement des dividendes perçus par l'Etat, (141 millions d'euros, sur les bénéfices de La Poste en 2007. En 3 ans, sans compter le passif, les 3,5 Milliards réclamés par Jean Paul BAILLY sont tout trouvés, il n'y a pas besoin de privatiser !

D'autre part "Renforcer la place de La Poste en Europe" ne doit pas se traduire par des acquisitions d'autres opérateurs postaux européens. C'est de coopérations mutuellement avantageuses dont il y a besoin et non plus de concurrence !

**La privatisation n'est ni négociable, ni amendable, elle se combat.**

Des négociations doivent s'ouvrir sans attendre pour développer le service public postal et assurer l'avenir de La Poste et des postiers. Le Président de La Poste doit entendre et répondre aux revendications qui s'expriment depuis de longs mois sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, les retraites, ...

Il est urgent d'arrêter les réorganisations, restructurations incessantes dans tous les métiers de La Poste qui concourent et préparent à la privatisation.

La mobilisation qui s'amplifie doit conforter les luttes nombreuses, des facteurs, des guichetiers des commerciaux, dans les services financiers, de l'immobilier et des services transverses, du colis ... pour gagner de véritables négociations sur les revendications afin que cesse la casse du service public et de celles et ceux qui en assument les missions.

**Toutes ces luttes contribuent à mettre en échec la privatisation.**

## Communiqué Fédérations CGT, SUD, CFDT, FO, CFTC

Suite à la journée de grève et de manifestation des postiers du 23 Septembre 2008, les fédérations CGT, SUD, CFDT, FO, et CFTC se sont à nouveau réunies le 6 octobre pour organiser la poursuite de la mobilisation.

**Elles appellent à une journée nationale d'action le samedi 22 novembre 2008 permettant de rassembler les postières, les postiers et les usagers :**

- pour manifester leur opposition à la privatisation de La Poste
- pour préserver et développer un service public postal rénové et modernisé
- pour assurer l'avenir de La Poste et des postiers

Elles appellent leurs organisations territoriales à organiser toutes formes d'action, rassemblements, manifestations ...

Pour préparer cette nouvelle journée de mobilisation, elles appellent à intensifier la signature de la pétition.

Paris, le 6 Octobre 2008

## **L'ouverture du capital c'est bien la privatisation : on n'en veut pas**

Une ouverture du capital se traduit inévitablement par une demande de dividendes pour les actionnaires.

A partir de là les pressions sont énormes sur la masse salariale.

Comment croire que dans une entreprise où celle-ci représente 77 % du chiffre d'affaires, il n'y aurait pas d'incidences sur les salaires, l'emploi, le statut des postiers, les conditions de travail, la qualité du service rendu, l'augmentation des tarifs ...

Il n'y a qu'à regarder autour de nous, à France Télécom sur l'emploi, les conditions de travail, l'état du réseau.

A EDF GDF il n'aura pas fallu longtemps pour le passage effectif dans le privé, et cela malgré les promesses de l'actuel Président de la République de maintien de ces entreprises dans le public,.

Il n'est nul besoin de faire rentrer la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC) dans le capital de La Poste pour développer un partenariat qui existe déjà.

Cette proposition manœuvrière du Premier Ministre n'est que de la poudre aux yeux et ne vise qu'à faire accréditer l'ouverture du capital et la privatisation auprès des postiers et de l'opinion publique.

## **Tous ensemble, le 22 novembre**

La CGT appelle l'ensemble des postiers à se réunir et décider d'initiatives d'actions à partir des contenus revendicatifs par métier, par catégorie et exiger l'ouverture de négociations pour gagner de véritables avancées sociales et à être nombreux (ses) à participer le 22 novembre 2008 aux rassemblements dans les départements avec les usagers, les élus.

### **Maintien des statuts du personnel : le miroir aux alouettes**

La loi de "dérégulation" des activités postales de mai 2005 visant à l'ouverture totale à la concurrence en 2011, loi que la CGT a combattu et continue de combattre, prévoit entre autre la mise en place d'une convention collective applicable, à titre obligatoire à l'ensemble des agents et cadres de droit privé de La Poste.

L'objectif de la direction est évidemment de réduire les droits et garanties de tous les personnels. Il n'y a qu'à, là aussi, regarder ce qui se passe dans les autres entreprises privées du groupe La Poste, à Médiapost, Asphéria, Néolog, Chronopost, Exapacq, etc.

Surtout dans le cadre d'une entreprise qui serait soumise à la concurrence, avec des rapaces de la finance (actionnaires) dont leurs exigences seraient toujours plus pour eux, et dans une phase où les salariés de droit privé deviendraient plus nombreux du fait du nombre de départ à la retraite et du non recrutement de fonctionnaires depuis des années.

L'objectif de la CGT dans la négociation qui s'est ouverte et de gagner des droits et garanties de haut niveau pour tous, améliorant les droits actuels (statut des fonctionnaires, convention commune, ...). C'est en ce sens qu'elle propose un statut du travail salarié et une véritable sécurité sociale professionnelle pour tous. Les salariés doivent s'emparer de cette négociation.

**L'engagement de chacune et de chacun dans la bataille est nécessaire.**

# **Le 22 novembre 2008, TOUS ENSEMBLE**

**A partir de 14 h devant la Poste de Guéret**

**contre la privatisation, pour le service public, pour les revendications.**

**Donner plus de force à vos luttes  
Adhérez à la CGT "une force à vos côtés"**

Octobre 2008

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D  
<http://www.cgt-fapt.fr> - e-mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)